

**DEPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNE DE 32100 CONDOM**

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

-----0-----
SEANCE ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2018
-----0-----

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf avril à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, composé de 29 membres en exercice, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Maire.

SECRETAIRE : Mme Vanessa MARTIAL

Date de la convocation : 13 avril 2018	Présents : 26	Ayant donné procuration : 23	Votants : 28
Nombre de membres en exercice : 29			

Présents	Absents/Excusés	ont donné procuration à	Votants
M. Gérard DUBRAC			1
Mme Marie-Paule GARCIA			1
M. Philippe BEYRIES			1
Mme Cécile LAURENT			1
M. Thierry SACRE			1
Mme Marie-Claude MONTANE-SEAILLES			1
M. Alexandre CARDONA			1
Mme Frédérique TURRO			1
Mme Aïka OUADDANE	M. Laurent BOLZACCHINI	Mme Frédérique TURRO	1
	Mme Marie SONNINO	Mme Rose-Marie MARCHAL	1
Mme Vanessa MARTIAL	M. Roël VAN ZUMMEREN		0
	M. Didier CHATILLON	M. Alexandre BAUDOUIIN	1
Mme Rose-Marie MARCHAL			1
M. Alexandre BAUDOUIIN			1
Mme Corinne BARREILLE			0
M. Serge COTRET			1
Mme Lydia NOUAILLES			1
	M. Patrick GOUZENES		0
Mme Marie-Andrée DUCASSE			1
M. Didier HURABIELLE			1
Mme Dominique LABORDE			1
Mme Françoise MARTINEZ			1
M. Alain PINSON			1
Mme Hélène DELPECH			1
M. Jean-François ROUSSE			1
	Mme Geneviève SABATHIER		0
M. Éric LANXADE			1
23	6	3	26

Après la désignation du secrétaire de séance, le conseil municipal a pris les délibérations suivantes :

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2018

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à la majorité, par 21 VOIX POUR et 5 ABSTENTIONS (Mr PINSON, Mme DELPECH, Mr ROUSSE, Mme MARTINEZ, Mr LANXADE

FIXE les taux d'imposition pour l'année 2018 comme suit :

- Taxe d'habitation : 14,78 %
- Taxe sur le foncier bâti : 28,25 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 122,38 %

Le Maire,
Gérard DUBRAC

